

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	28 novembre 2024
Numéro	24.211	Heure	22h15

Auteur-e(s) : Groupe libéral-radical	Lié à (facultatif) : ad 24.005 CE
Titre : LAE... et si on répondait aux besoins réels des familles ?	
Contenu : Dans le cadre de la révision de la loi sur l'accueil des enfants (LAE), il est demandé au Conseil d'État d'étudier le concept de fréquentation en horaires irréguliers (planning de fréquentation au mois) dans les structures d'accueil extrafamilial cantonales, afin de répondre aux besoins réels des familles.	
Développement (obligatoire) : Le groupe libéral-radical est satisfait de l'évolution de l'accueil extrafamilial concrétisée par l'adoption de la LAE3. Il souhaite cependant poursuivre l'analyse des besoins réels des familles en vue d'une prochaine « LAE4 » et dans une vision moderne de l'organisation des familles neuchâtelaises. Actuellement, l'accueil des enfants est conçu sur la base d'une fréquentation régulière des structures, alors que bon nombre de parents travaillent en horaires irréguliers, que ce soit à temps partiel ou à plein temps. L'exemple des professionnels de la santé, du social, de la vente, des entreprises de transports publics, etc., montre bien que la réalité actuelle en termes de besoins d'accueil n'est pas la même pour tout le monde. Inscrire son enfant sur des journées fixes provoque plusieurs effets de bord par l'absence de flexibilité (liste non exhaustive) : – augmentation des besoins dans l'accueil, car les enfants sont inscrits et potentiellement accueillis des jours où ils n'en auraient pas besoin ; – découragement de certains parents à reprendre une activité professionnelle, car cela représente une organisation trop compliquée et une perte financière non négligeable. Un accueil des enfants en horaires irréguliers apporterait les avantages suivants (liste non exhaustive) : – amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, avec un accueil qui répondrait au plus juste aux besoins de bon nombre de familles ; – analyse des besoins d'accueil pré- et parascolaire au plus juste des réels besoins, ce qui permettrait possiblement de les rendre économiquement plus rentables. Par ailleurs, cette flexibilité dans l'accueil pré- et parascolaire permettrait d'encourager la reprise de l'activité professionnelle dans des secteurs impactés par des pénuries de personnel.	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Sarah Curty		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :